

Nudité éphémère des crocodiles

Les séances finales des *Assises*, au Collège de France les 26 et 27 novembre derniers, ont fait voir toute l'incertitude de la situation de l'enseignement supérieur et de la recherche aujourd'hui. Lundi le Premier ministre, dans la lignée de la politique suivie par son gouvernement depuis le printemps et comme devant la chambre de commerce et d'industrie de Paris le 30 octobre, nous gratifie d'un discours tout axé sur la compétitivité. Mais mardi le rapporteur général, tirant quelques leçons correctes des *Assises*, procède à une exécution en règle de l'excellence et des périmètres qui vont avec, tout en ramenant (enfin) sur le devant de la scène les organismes nationaux !

Le discours de la ministre, lui, reste entre deux eaux. Les problèmes structurels les plus importants pour la recherche, comme le devenir de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), restent en suspens. Sur l'AERES les échanges ont été si vifs que ni le rapporteur de l'atelier correspondant, ni le rapporteur général, n'ont risqué conclure quoi que ce soit ... C'est pourquoi il va être particulièrement important, dans la période qui s'ouvre de préparation de la nouvelle loi, de redoubler d'efforts pour conforter les objectifs déjà atteints en paroles, comme l'abandon des périmètres d'excellence, qu'il reste à transformer en abolition en bonne et due forme de tous les -Ex. Aujourd'hui tout est possible. Attention : les tenants de l'immobilisme le savent aussi !

Nous l'avions déjà souligné à maintes reprises, ces *Assises* de l'enseignement supérieur et de la recherche étaient plutôt mal parties. D'abord en raison du temps encore perdu : pourquoi fallait-il rassembler le ban et l'arrière-ban de l'université et de la recherche avant de prendre les décisions évidentes que la communauté scientifique attendait dès la mise en place du nouveau gouvernement ? Ensuite en termes d'organisation : l'ancrage territorial des assises, après toutes ces années de mise en concurrence des universités et des établissements entre eux, ressemblait vraiment trop à la consécration de l'esprit de clocher. Enfin le pilotage résolument extra-universitaire de l'affaire n'aurait rien de bon.

Malgré ces défauts et un poids toujours écrasant, dans l'assistance, des institutionnels, les *Assises nationales* qui ont couronné le dispositif, les 26 et 27 novembre derniers, ont de façon inespérée laissé entrevoir quelques possibilités de progrès. La bonne surprise n'est pas venue du discours du Premier ministre, dont la focalisation habituelle sur la compétitivité, la volonté de continuer le pharaonique projet de Saclay et l'oubli total des organismes de recherche nationaux ont, au départ, jeté un froid. Mais Serge Haroche, prix Nobel de physique 2012 et hôte, au Collège de France, de la manifestation, a fait démarrer le débat en rappelant quelques vérités importantes : que les chercheurs ont besoin de confiance et que la logique du contrat, « le contrat [qui] mesure tout de façon quantitative et caricaturale », n'a aucune légitimité pour régler notre métier.

La meilleure surprise est venue du rapporteur général Vincent Berger. La structure allégée qu'il propose en tant que « groupement de coopération scientifique » doit être considérée avec prudence (une structure sans personnalité morale a certes toutes les raisons d'être légère, mais si elle doit diriger des moyens, sa légèreté même comporte de forts risques d'arbitraire). En revanche l'appel au retour vers davantage de collégialité et de démocratie traduit clairement les aspirations du milieu. L'exécution de l'excellence, dénoncée comme le moyen « manichéen » de « transformer la compétition scientifique naturelle entre les chercheurs en concurrence délétère », la proposition de « cesser d'enfermer les chercheurs dans des périmètres d'excellence au sein des programmes labellisés IdEx » et la demande répétée d'un effort financier conséquent de l'Etat ont paru, dans la bouche du rapporteur général, presque merveilleuses.

L'AERES, cependant, fait de la résistance. Ce n'est pas qu'elle n'ait suscité quelques virulentes critiques, ni que nous n'ayons souligné sa dérive, car son « cahier des charges » n'était pas obligatoirement d'évaluer directement les unités, mais le concept d'agence « indépendante » a encore ses défenseurs. Il faut que nous répétions encore que cette « indépendance » n'a été qu'irresponsabilité, si grande fut l'insouciance avec laquelle l'AERES, en faisant pleuvoir les notes, a semé la désorganisation. Précisément la dérive de l'AERES vers les méthodes les plus blessantes pour la communauté scientifique a sonné le glas de ce concept d'évaluation prétendument « indépendante ». Il faudra encore marteler que le retour de l'évaluation des unités aux instances d'évaluation des établissements est la seule issue possible pour restaurer la cohérence perdue de l'évaluation, en particulier le lien entre l'évaluation des unités et celle des individus.

Sur l'ANR, les conclusions des assises sont à la fois plus claires et, hélas, plus éloignées de notre revendication : sa suppression, qui seule permettrait de clarifier la situation. Le rapporteur général peut bien dire en passant que le rôle de l'ANR « n'est pas celui de la programmation globale », le discours convenu ne prône guère qu'un certain – on a envie d'écrire un incertain – rééquilibrage, avec plus de « blanc ». Là encore il y a du pain sur la planche, pour montrer le paradoxe et le danger de ce « plus de blanc » : si on reconnaît enfin aux chercheurs la liberté de définir eux-mêmes leurs voies de recherche, que ne leur rend-on un financement régulier par leurs établissements directement ?

A ce débat un peu étouffant sur l'organisation du système, quelques intervenants extra-académiques apportèrent tout de même un peu d'air frais. Ainsi ce directeur d'école d'ingénieurs qui fit fort justement remarquer, contre la mode des fusions d'établissements « pour la visibilité », que la visibilité n'était pas forcément une question de taille ... Ou ce chef d'entreprise, un peu désespéré par ces étranges disputes de crocodiles, qui souligna qu'à son avis, nous ferions mieux de nous recentrer sur nos missions. Effectivement nous ne souhaitons rien d'autre : que les quelques leçons positives de ces *Assises* soient traduites honnêtement dans la loi pour nous permettre de nous consacrer enfin à notre mission de recherche !